



UNE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE AURA LIEU LE SAMEDI 08 AVRIL 2023 A 17H30

AU SIEGE DE L'EPMP 420 ROUTE DE CARDENAL, 82110 BOULOC-EN-QUERCY

Ordre du jour

- Technique
 - Rapport moral et bilan d'activité 2022
 - Rapport financier 2022
 - Rapport du commissaire au compte
 - Budget prévisionnel 2023
 - Vote d'approbation des adhérents donner pouvoir au Trésorier de l'association pour répondre aux engagements financiers nécessaires à la maintenance et au fonctionnement des avions
 - Vote d'approbation des adhérents concernant l'affectation du compte de résultat en report à nouveau

Note importante : « les projets de résolutions, le rapport sur la situation morale et financière, les comptes annuels, le projet de budget de l'exercice en cours et le rapport des Commissaires aux comptes ou du vérificateur aux comptes, le cas échéant, peuvent être consultés au siège de l'association jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ou adressés aux membres qui en feraient la demande par écrit. » [Extrait des statuts de l'Association]

- HebeRest
 - Rapport HebeRest 2022
 - Investissements pour 2023
- Vote des tarifs 2023
- Calendrier, évolutions et projets pour 2023
- Élection membres du Comité Directeur : 5 sièges à pourvoir (3 membres sortants ; 1 place vacante ; 1 démission)
 - **Candidatures à formuler avant le début de l'AG à accueil@bouloc-skydive.com**

Note importante : Le comité directeur est composé de 15 membres : tout profil, toute compétence est la bienvenue. N'hésitez pas à nous rejoindre : vous pourrez participer à la hauteur de l'investissement que vous pourrez apporter.

- Questions diverses

Note importante : « Seules pourront être adjointes à cet ordre du jour et soumises au vote de l'assemblée : les questions diverses qui auront été portées à la connaissance du Comité Directeur par écrit, dix (10) jours francs au moins avant la date de la réunion, par un ou plusieurs membres « actifs » de l'association. » [Extrait des statuts de l'Association]

École de Parachutisme Midi-Pyrénées Bouloc

Il s'agit d'un moment important de la vie de l'association, et chaque voix compte : si vous avez des remarques concernant le fonctionnement de l'association, des encouragements ou des critiques, c'est le moment de les partager.

Il est nécessaire d'être à jour de ses cotisations pour pouvoir voter lors de l'AG : rapprochez-vous du secrétariat pour les démarches.

Nous comptons sur votre présence !

Si vous ne pouvez pas être présent, vous pouvez remplir le formulaire ci-dessous et nous le renvoyer.

A très bientôt,

Toute l'équipe de Bouloc.

A Bouloc-en-Quercy, le 23/03/2023

Isabelle DESCHAMPS
Présidente EPMP

✂

POUVOIR VALABLE POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE de L'EPMP de Bouloc-en-Quercy du 08 Avril 2023

Je soussigné(e) (nom, prénom)

Demeurant à (code postal, ville)

Donne pouvoir en mon nom à :

(Chaque membre « actif » ne peut disposer d'au maximum trois (3) pouvoirs)

Pour assister à l'A.G. ; me représenter et voter en mes lieux et place

Fait à..... Le

Signature précédée de la mention : **BON POUR POUVOIR**